



Démission, heures supplémentaires supprimées

Par **thibault0604**, le **29/05/2019** à **10:30**

Bonjour, rnrnJ'ai démissionné et j'ai un préavis de 3 mois. rnrnDepuis maintenant plus d'une année, j'ai des heures supplémentaires fixes et égales chaque mois me permettant d'augmenter ma rémunération. rnrnMon employeur peut il les supprimer pendant les 3 mois de préavis suite à mon licenciement ? rnrnMerci beaucoup pour votre aide

Par **Tisuisse**, le **29/05/2019** à **12:39**

Bonjour, rnrnSi vous faites ces heures sup. il vous les devra.

Par **thibault0604**, le **29/05/2019** à **12:46**

Je me suis peut être mal exprimé, j'ai des heures supplémentaires chaque mois depuis plus d'une année toujours les mêmes heures. rnrnMaintenant que j'ai démissionné j'ai peur que pendant les 3 mois à venir il me supprime mes heures (je ne les effectuerai plus mais je ne serai pas non plus payé en conséquence) ça menerait à une belle perte de salaire pour moi